



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 0

Date : 8 / 10 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu brillant FCF

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 107 668
Nom commercial	: Bleu brillant FCF
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Mention d'avertissement : Aucun(e).
- Mention de danger : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Dihydrogen (ethyl)[4-[4-[ethyl(3-sulphonobenzyl)]amino]-2'-sulphonatobenzhydrylidene]cyclohexa-2,5-dien-1-ylidene](3-sulphonatobenzyl)ammonium, disodium salt	<= 100 %	3844-45-9	223-339-8	-----	-----	R52-53 Aquatic Chronic 3 (H412)

Autres informations

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

Bleu brillant FCF
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
Moyens d'extinction
- Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées très dangereuses.

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

La décomposition thermique génère :

Oxyde de sodium. Oxydes d'azote. Dioxyde de soufre. Monoxyde de carbone.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage
Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

Stockage

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

Eviter le contact avec l'humidité.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Protection individuelle
- Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques
Nom chimique

: Bleu brillant FCF ; Erioglaucine sel de disodium ; E133 ,C.I. ; Bleu acide 9, sel de disodium.

Etat physique

: Poudre.

Couleur

: Violet foncé.

Odeur

: Aucune donnée disponible.

pH

: Aucune donnée disponible.

Poids moléculaire

: 792,85 g/mol

Point de fusion [°C]

: 283 °C



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 8 / 10 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu brillant FCF

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

T°d'ébullition initiale [°C]	: Non applicable.
Densité	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau	: Produit soluble dans l'eau.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Chaleur.
Matières à éviter	: Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Oxyde de sodium. Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Aucune donnée disponible.
- Cutanée	: Aucune donnée disponible.
- Oculaire	: Aucune donnée disponible.
- Ingestion	: Aucune donnée disponible.
- Autre	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	: Aucune donnée disponible.
Effets cancérogènes	: Cancérogénicité - Rat - Parentéral Tumorigénique: Tumorigénique équivoque selon les critères du RTECS Gastro-intestinal: Tumeurs Sang:Lymphomes notamment la maladie de Hodgkin Ce produit est un élément ou contient un élément ne pouvant être classé quant à ses effets cancérogènes selon les normes des organisations suivantes : IARC, ACGIH, NTP ou EPA. IARC - Groupe 3 : N'est pas classé comme cancérogène pour l'Homme
Effets mutagènes	: Aucune donnée disponible.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Aucune donnée disponible.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 > 97 mg/L/48h Toxicité pour les poissons : Oncorhynchus mykiss : CL50 = 412 mg/l / 96 h
Persistante et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4
Révision nr : 0
Date : 8 / 10 / 2019
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu brillant FCF

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

: Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document